

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	896 745	44 003 179	44 899 924	18 980 663
Chiffre d'affaires net	896 745	44 003 179	44 899 924	18 980 663
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 870 043	2 615 783
Autres produits			200	
Total produits d'exploitation (I)			47 770 167	21 596 446
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 537 705	1 513 703
Impôts, taxes et versements assimilés			636 851	297 766
Salaires et traitements			31 798 530	11 569 272
Charges sociales			9 001 900	3 924 875
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 861	90 085
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 191 290	2 835 940
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			46 182 137	20 231 642
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 588 030	1 364 804
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			24 358	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			281	105
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			24 639	105
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			911	51
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			911	51
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			23 728	55
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 611 758	1 364 859

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1	12
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1	12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1	-12
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	504 855	415 437
Total des produits (I+III+V+VII)	47 794 807	21 596 552
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	46 687 904	20 647 142
BENEFICE OU PERTE	1 106 903	949 410
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 16 352 349 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 106 903 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe et correspondent à des engagements hors bilan.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 553 588.52 euros.

La valeur des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière est déterminée selon la méthode actuarielle préconisée par la norme IAS 19. Cette méthode appelée "méthode des unités de crédits projetés" est appliquée séparément à chaque salarié.

Pour le calcul de l'engagement de retraite, il a été retenu un départ volontaire du salarié en vertu de l'application de la convention collective.

Les principales modalités retenues sont les suivantes :

- Turn-over faible
- Départ volontaire: 100 %
- Taux de revalorisation des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux d'actualisation net d'inflation : 3.4 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En décembre 2023, 3i Group plc a signé un contrat visant à céder la gestion de certains fonds infrastructure à Alba Infra Partners SAS ("ALBA"). ALBA est une société française qui a été créée par certains membres de l'équipe infrastructure 3i actuelle. L'objectif commercial de cette opération est de simplifier l'activité infrastructure du groupe 3i et de se concentrer sur les actifs infrastructure Core+.

L'intégralité de l'équipe infrastructure française actuelle va rejoindre la société ALBA, qui sera le nouveau gestionnaire des fonds infrastructure jusqu'alors gérés par 3i.

Le contrat de cession est soumis à certaines conditions suspensives, incluant l'approbation préalable de l'Autorité des Marchés Financiers pour permettre à ALBA d'exercer en France son activité de gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs. Si toutes les conditions suspensives sont levées, la cession de l'activité Infrastructure et le transfert des salariés devraient intervenir au plus tard le 30 Juin 2024.

La société poursuivra et développera son activité en France de conseil sur les opportunités d'investissement et de désinvestissement en Private Equity auprès des sociétés du groupe 3i. Le départ de l'équipe infrastructure et la perte des coûts associés aura pour conséquence la diminution des revenus de la société calculés sur la base d'un cost plus (coûts +13.5%).

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact matériel sur l'activité et la situation financière de la société au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 134 644			8 134 644
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	8 134 644			8 134 644
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	263 348			263 348
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 647			119 647
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	382 995			382 995
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	156 828	15 654	255	172 227
Immobilisations financières	156 828	15 654	255	172 227
ACTIF IMMOBILISE	8 674 467	15 654	255	8 689 866

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial, dont la valeur à l'actif s'élève à 8 134 644 euros, résulte de l'apport de la Branche d'Activité de 3I Investissement (Luxembourg) SA à 3I France SAS en date du 01/05/2020. Ce poste comprend notamment les contrats inclus dans la branche d'activité.

Au 31/03/2024, en l'absence d'indice de perte de valeur, la valeur du fonds commercial n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	258 142	2 270		260 412
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 753	13 591		81 344
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	325 895	15 861		341 756
ACTIF IMMOBILISE	325 895	15 861		341 756

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 230 659 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	172 227		172 227
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	206 365	206 365	
Autres	4 579 195	4 579 195	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	272 872	272 872	
Total	5 230 659	5 058 432	172 227
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients-Factures A Etablir	95 810
Total	95 810

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 857 681,00 euros décomposé en 857 681 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	886 150
Résultat de l'exercice précédent	949 410
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 835 560
Affectations aux réserves	39 129
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 796 431
Total des affectations	1 835 560

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2024
Capital	857 681				857 681
Primes d'émission	7 724 365				7 724 365
Réserve légale	46 639	39 129			85 768
Report à Nouveau	886 150	910 281			1 796 431
Résultat de l'exercice	949 410	-949 410	1 106 903		1 106 903
Dividendes					
Total Capitaux Propres	10 464 246		1 106 903		11 571 149

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 835 940	3 191 290	2 835 940		3 191 290
Total	2 835 940	3 191 290	2 835 940		3 191 290
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 191 290	2 835 940		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 589 909 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 196	138 196		
Dettes fiscales et sociales	1 226 713	1 226 713		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	225 000	225 000		
Total	1 589 909	1 589 909		

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	2 835 940	3 191 290	2 835 940	3 191 290
Provisions risques et charges Total II	2 835 940	3 191 290	2 835 940	3 191 290
Dépréciations				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 835 940	3 191 290	2 835 940	3 191 290
Dotations et reprises d'exploitation		3 191 290	2 835 940	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures Non Parvenu	77 340
Fournisseurs - Fnp Audit Fees	23 400
Prov Pour Conges Payes	401 917
Prov Ch Soc S/Conges Payes	200 959
Autres Ch Soc A Payer	37 476
Taxe D'Apprentissage Cap	28 255
Autres Ch Fiscales A Payer	59 250
Total	828 596

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D'Avance	272 872		
Total	272 872		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatees D'Avance	225 000		
Total	225 000		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/03/2024
CA France	896 745
CA Europe	44 003 179
TOTAL	44 899 924

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 19 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 611 758	504 855	1 106 903
+ Résultat exceptionnel	-1		-1
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 611 757	504 855	1 106 902
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Société : 3i France SAS
Exercice clos le 31/03/2024

RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE 3i France SAS
EXERCICE DU 1^{er} AVRIL 2023 au 31 MARS 2024

Messieurs,

En exécution des dispositions légales, réglementaires et statutaires pour rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 mars 2024 et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice, nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport Annuel de Gestion.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant, vous ont été communiqués.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

I- Activité de la société

Points clés

La société 3i France SAS, SAS à associé unique au capital de 857 681€, clôture son 5ème exercice social le 31 mars 2024.

Pour mémoire, Le 30 mars 2020, 3i Investments (Luxembourg) SA (3i ILSA) et 3i France SAS ont signé un traité d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions au sens des articles L. 236-16 à L. 236-21 du Code de commerce et des articles 210 A et 210 B du Code Général des Impôts tel que modifié par avenant n°1 en date du 20 avril 2020. Au titre du traité, 3i ILSA en qualité d'Apporteur a transféré le 1^{er} mai 2020 à 3i France SAS l'ensemble des éléments d'actif et de passif constituant une branche complète et autonome d'activité relative à son activité en France de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

Pour la recherche d'opportunités d'investissement en France, 3i Investments Plc et 3i BIFM Investments Limited utilisent les services de 3i France SAS. 3i France agit en tant que conseil des sociétés 3i Investments et 3i BIFM qui sont ses deux seuls clients pour cette activité. 3i France, filiale française de 3i Holdings Plc, dispose d'un personnel composé d'une équipe de prospection et d'analyse ainsi que d'un service administratif et comptable. 3i plc finance 3i France sur la base d'un cost plus : elle rembourse les frais engagés par 3i France augmentés de 13.5%. Les frais comprennent les salaires, les loyers, les amortissements, les honoraires et les taxes (hors impôt société).

Au cours de l'année financière clôturée, l'équipe de 3i France n'a conseillé 3i Investments Plc et 3i BIFM Investments Plc pour la réalisation d'aucun investissement complémentaire et d'aucune cession.

Par ailleurs, 3i France a facturé des honoraires de suivi de portefeuille pour un montant de €896k.

Activité

Au cours de ce cinquième exercice, 3i France SAS a réalisé l'activité suivante :

Les Produits d'Exploitation s'élèvent à 47 770 167,46 euros

Les Charges d'Exploitation s'élèvent à 46 182 137,28 euros

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 1 106 902,82 euros

Les fonds propres s'élèvent au 31 mars 2024 à 11 571 149,09 euros, comprenant 857 681.00 euros de capital social et 7 724 365,45 euros de primes d'émission.

Impacts liés à la guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact matériel sur l'activité et la situation financière de la société au cours de l'exercice.

II- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 106 902,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice 1 106 902,82 €

AFFECTATION

Report à nouveau 1 106 902,82 €

Total affecté 1 106 902,82 €

Compte tenu de cette affectation, le montant du Report à nouveau s'élèverait à la somme de 2 903 334,17 euros.

III- Activité future et évènements postérieurs à la clôture

Bien que la performance, la continuité d'exploitation et les opérations de la société, à la date de clôture des comptes annuels, n'aient été significativement impactées par les opérations militaires initiées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022, la Direction continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact potentiel sur la situation financière de la société.

D'autre part, en décembre 2023, 3i Group plc a signé un contrat visant à céder la gestion de certains fonds infrastructure à Alba Infra Partners SAS ("ALBA"). ALBA est une société française qui a été créée par certains membres de l'équipe infrastructure 3i actuelle. L'objectif commercial de cette opération est de simplifier l'activité infrastructure du groupe 3i et de se concentrer sur les actifs infrastructure Core+.

L'intégralité de l'équipe infrastructure française actuelle va rejoindre la société ALBA, qui sera le nouveau gestionnaire des fonds infrastructure jusqu'alors gérés par 3i.

Le contrat de cession est soumis à certaines conditions suspensives, incluant l'approbation préalable de l'Autorité des Marchés Financiers pour permettre à ALBA d'exercer en France son activité de gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs. Si toutes les conditions suspensives sont levées, la cession de l'activité Infrastructure et le transfert des salariés devraient intervenir au plus tard le 30 Juin 2024.

La société poursuivra et développera son activité en France de conseil sur les opportunités d'investissement et de désinvestissement en Private Equity auprès des sociétés du groupe 3i. Le départ de l'équipe infrastructure et la perte des coûts associés aura pour conséquence la diminution des revenus de la société calculés sur la base d'un cost plus (coûts +13.5%).

IV- Actionnariat

3i Holdings Plc détient 100% du capital de 3i France SAS.

V- Administration de la société

La société est présidée par Monsieur Antoine Clauzel assisté par un collège de quatre Directeurs Généraux dont les noms figurent sur le kbis :

Monsieur Stéphane Grandguillaume
Monsieur Rémi Carnimolla
Monsieur Adam Snazel
Madame Marie-Christine Dubois

VI- Commissaires aux comptes

Lors de sa constitution, 3i France SAS n'a pas procédé à la nomination d'un commissaire aux comptes car ne dépassant pas les seuils réglementaires au 31 mars 2020.

Par une Décision de l'Associé Unique en date du 13 janvier 2021, KPMG SA dont le siège social est situé Tour Eqho 2, avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense a été désigné Commissaire aux comptes de 3i France SAS.

Ce mandat a pris effet immédiatement et courra jusqu'à l'assemblée générale qui aura à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.

VII- Informations sur les délais de paiement

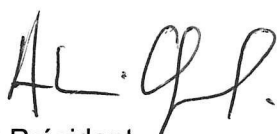
En application des dispositions de l'article L. 441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître (i) les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et (ii) les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

VIII- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 47 728 euros.

Nous soumettons ces comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 ainsi que ce rapport à l'associé unique et nous lui suggérons de les approuver et de donner quitus de leur gestion aux organes de gestion de la société.

Fait à Paris, le 19/04/2024



Le Président

Antoine Clauzel

3i FRANCE SAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 857 681 euros

Siège social : 29-31 rue de Berri – 75008 Paris

882 678 865 R.C.S Paris

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 27 AOÛT 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 août,

La soussignée, **3i HOLDINGS PLC**, société de droit anglais sous la forme d'une *public limited company* ayant son siège social au Royaume Uni, 16 Palace Street, Londres SW1E 5JD et immatriculée au Registre des Sociétés (*Companies House*) sous le numéro 2591431, dûment représentée à l'effet des présentes, propriétaire de 857 681 actions ordinaires,

agissant en qualité d'associé unique (ci-après l'« **Associé Unique** ») propriétaire de l'intégralité du capital de **3i France SAS**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 857 681, ayant son siège social au 29-31 rue de Berri, 75008 Paris et identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 882 678 656 (ci-après dénommée la « **Société** »).

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

Le président de la Société a remis à l'Associé Unique les documents suivants :

- ✓ Les projets de décisions soumises à l'approbation de l'Associé Unique ;
- ✓ Le rapport annuel de gestion de la Société ;
- ✓ Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de la Société ;
- ✓ Le bilan de la Société ;
- ✓ Un exemplaire des statuts à jour de la Société.

A PRIS LES PRESENTES DECISIONS SELON L'ORDRE DU JOUR SUIVANT en application de l'article 18 des statuts de la Société :

- ✓ Approbation des comptes annuels de la Société ;
- ✓ Quitus aux organes de gestion ;
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice ;
- ✓ Approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- ✓ Approbation des conventions règlementées ;
- ✓ Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

L'Associé Unique approuve expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont adoptées et déclare avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous les documents requis par la loi, mais également de tous les autres documents et informations nécessaires ou utiles à son information préalablement à la prise des décisions qui suivent. En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique reconnaît expressément

que son droit d'information est pleinement satisfait et renonce en tant que de besoin à tout recours, quel qu'il soit à l'encontre de la Société et de ses dirigeants.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de la Société

L'Associé Unique, après lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 1 106 902.82 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus de leur gestion aux organes de gestion de la société pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Associé Unique, après lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 mars 2024, approuve la proposition du Président d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 106 902.82 euros de la manière suivante :

AFFECTATION

Report à nouveau	1 106 902.82 €
Total affecté	1 106 902.82 €

Compte tenu de cette affectation, le montant du Report à nouveau s'élève à la somme de 2 903 334.17 euros.

TROISIEME DECISION

Approbation des dépenses non déductibles fiscalement

L'Associé Unique approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 47 728 euros.

QUATRIEME DECISION

Approbation des conventions règlementées

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs à conférer en vue des formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'effectuer.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte pour être retranscrit sur le registre spécial coté et paraphé des décisions sociales de la Société et pour être signé par l'Associé Unique.

L'ASSOCIE UNIQUE :

3i HOLDINGS PLC

Représentée par Clare Calderwood

DocuSigned by:

4264D843248B464...



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

3i FRANCE SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024
3i FRANCE SAS
29 rue de Berri 75008 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

3i FRANCE SAS

29 rue de Berri 75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

À l'associé unique de la société 3i FRANCE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3i FRANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'associé unique et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 11 juillet 2024

KPMG SA

Christophe COQUELIN

Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	8 134 644		8 134 644	8 134 644
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	382 995	341 756	41 239	57 100
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	172 227		172 227	156 828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 689 866	341 756	8 348 110	8 348 572
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	206 365		206 365	222 635
Autres créances	4 579 195		4 579 195	3 092 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 945 806		2 945 806	2 715 724
Charges constatées d'avance (3)	272 872		272 872	248 165
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 004 238		8 004 238	6 279 392
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 694 104	341 756	16 352 349	14 627 965
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	857 681	857 681
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 724 365	7 724 365
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	85 768	46 639
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 796 431	886 150
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 106 903	949 410
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 571 149	10 464 246
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 191 290	2 835 940
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 191 290	2 835 940
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 196	149 289
Dettes fiscales et sociales	1 226 713	953 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	225 000	225 000
TOTAL DETTES	1 589 909	1 327 778
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 352 348	14 627 965
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 589 909	1 327 778
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	896 745	44 003 179	44 899 924	18 980 663
Chiffre d'affaires net	896 745	44 003 179	44 899 924	18 980 663
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 870 043	2 615 783
Autres produits			200	
Total produits d'exploitation (I)			47 770 167	21 596 446
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 537 705	1 513 703
Impôts, taxes et versements assimilés			636 851	297 766
Salaires et traitements			31 798 530	11 569 272
Charges sociales			9 001 900	3 924 875
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 861	90 085
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 191 290	2 835 940
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			46 182 137	20 231 642
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 588 030	1 364 804
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			24 358	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			281	105
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			24 639	105
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			911	51
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			911	51
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			23 728	55
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 611 758	1 364 859

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1	12
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1	12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1	-12
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	504 855	415 437
Total des produits (I+III+V+VII)	47 794 807	21 596 552
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	46 687 904	20 647 142
BENEFICE OU PERTE	1 106 903	949 410
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 16 352 349 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 106 903 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe et correspondent à des engagements hors bilan.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 553 588.52 euros.

La valeur des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière est déterminée selon la méthode actuarielle préconisée par la norme IAS 19. Cette méthode appelée "méthode des unités de crédits projetés" est appliquée séparément à chaque salarié. Pour le calcul de l'engagement de retraite, il a été retenu un départ volontaire du salarié en vertu de l'application de la convention collective.

Les principales modalités retenues sont les suivantes :

- Turn-over faible
- Départ volontaire: 100 %
- Taux de revalorisation des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Taux d'actualisation net d'inflation : 3.4 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En décembre 2023, 3i Group plc a signé un contrat visant à céder la gestion de certains fonds infrastructure à Alba Infra Partners SAS ("ALBA"). ALBA est une société française qui a été créée par certains membres de l'équipe infrastructure 3i actuelle. L'objectif commercial de cette opération est de simplifier l'activité infrastructure du groupe 3i et de se concentrer sur les actifs infrastructure Core+.

L'intégralité de l'équipe infrastructure française actuelle va rejoindre la société ALBA, qui sera le nouveau gestionnaire des fonds infrastructure jusqu'alors gérés par 3i.

Le contrat de cession est soumis à certaines conditions suspensives, incluant l'approbation préalable de l'Autorité des Marchés Financiers pour permettre à ALBA d'exercer en France son activité de gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs. Si toutes les conditions suspensives sont levées, la cession de l'activité Infrastructure et le transfert des salariés devraient intervenir au plus tard le 30 Juin 2024.

La société poursuivra et développera son activité en France de conseil sur les opportunités d'investissement et de désinvestissement en Private Equity auprès des sociétés du groupe 3i. Le départ de l'équipe infrastructure et la perte des coûts associés aura pour conséquence la diminution des revenus de la société calculés sur la base d'un cost plus (coûts + 13.5%).

La guerre en Ukraine n'a pas eu d'impact matériel sur l'activité et la situation financière de la société au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 134 644			8 134 644
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	8 134 644			8 134 644
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	263 348			263 348
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 647			119 647
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	382 995			382 995
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	156 828	15 654	255	172 227
Immobilisations financières	156 828	15 654	255	172 227
ACTIF IMMOBILISE	8 674 467	15 654	255	8 689 866

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial, dont la valeur à l'actif s'élève à 8 134 644 euros, résulte de l'apport de la Branche d'Activité de 3I Investissement (Luxembourg) SA à 3I France SAS en date du 01/05/2020. Ce poste comprend notamment les contrats inclus dans la branche d'activité.

Au 31/03/2024, en l'absence d'indice de perte de valeur, la valeur du fonds commercial n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	258 142	2 270		260 412
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	67 753	13 591		81 344
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	325 895	15 861		341 756
ACTIF IMMOBILISE	325 895	15 861		341 756

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 230 659 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	172 227		172 227
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	206 365	206 365	
Autres	4 579 195	4 579 195	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	272 872	272 872	
Total	5 230 659	5 058 432	172 227
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients-Factures A Etablir	95 810
Total	95 810

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 857 681,00 euros décomposé en 857 681 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	886 150
Résultat de l'exercice précédent	949 410
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 835 560
Affectations aux réserves	39 129
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 796 431
Total des affectations	1 835 560

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2024
Capital	857 681				857 681
Primes d'émission	7 724 365				7 724 365
Réserve légale	46 639	39 129			85 768
Report à Nouveau	886 150	910 281			1 796 431
Résultat de l'exercice	949 410	-949 410	1 106 903		1 106 903
Dividendes					
Total Capitaux Propres	10 464 246		1 106 903		11 571 149

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 835 940	3 191 290	2 835 940		3 191 290
Total	2 835 940	3 191 290	2 835 940		3 191 290
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 191 290	2 835 940		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 589 909 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 196	138 196		
Dettes fiscales et sociales	1 226 713	1 226 713		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	225 000	225 000		
Total	1 589 909	1 589 909		

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	2 835 940	3 191 290	2 835 940	3 191 290
Provisions risques et charges Total II	2 835 940	3 191 290	2 835 940	3 191 290
Dépréciations				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 835 940	3 191 290	2 835 940	3 191 290
Dotations et reprises d'exploitation		3 191 290	2 835 940	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures Non Parvenu	77 340
Fournisseurs - Fnp Audit Fees	23 400
Prov Pour Conges Payes	401 917
Prov Ch Soc S/Conges Payes	200 959
Autres Ch Soc A Payer	37 476
Taxe D'Apprentissage Cap	28 255
Autres Ch Fiscales A Payer	59 250
Total	828 596

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D'Avance	272 872		
Total	272 872		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatees D'Avance	225 000		
Total	225 000		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/03/2024
CA France	896 745
CA Europe	44 003 179
TOTAL	44 899 924

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 19 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 611 758	504 855	1 106 903
+ Résultat exceptionnel	-1		-1
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 611 757	504 855	1 106 902
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Effectif

Effectif moyen du personnel : 21 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés		
Ouvriers		
Total	21	

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	8 134 644		8 134 644	8 134 644
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	382 995	341 756	41 239	57 100
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	172 227		172 227	156 828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 689 866	341 756	8 348 110	8 348 572
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	206 365		206 365	222 635
Autres créances	4 579 195		4 579 195	3 092 868
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 945 806		2 945 806	2 715 724
Charges constatées d'avance (3)	272 872		272 872	248 165
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 004 238		8 004 238	6 279 392
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 694 104	341 756	16 352 349	14 627 965
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	857 681	857 681
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 724 365	7 724 365
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	85 768	46 639
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 796 431	886 150
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 106 903	949 410
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 571 149	10 464 246
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 191 290	2 835 940
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 191 290	2 835 940
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 196	149 289
Dettes fiscales et sociales	1 226 713	953 489
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	225 000	225 000
TOTAL DETTES	1 589 909	1 327 778
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 352 348	14 627 965
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 589 909	1 327 778
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		